

Le Livre d'Urantia

<< [Fascicule 24](#) | [Parties](#) | [Contenu](#) | [Fascicule 26](#) >>

Fascicule 25

Les Armées des Messagers de l'Espace

25:0.1 (273.1) À UN rang intermédiaire dans la famille de l'Esprit Infini se trouvent les Armées des Messagers de l'Espace. Ces êtres aux aptitudes variées opèrent comme agents de liaison entre les personnalités supérieures et les esprits tutélaires. Les armées des messagers comprennent les ordres suivants d'êtres célestes :

- 25:0.2 (273.2) 1. Les Servites de Havona.
- 25:0.3 (273.3) 2. Les Conciliateurs Universels.
- 25:0.4 (273.4) 3. Les Conseillers Techniques.
- 25:0.5 (273.5) 4. Les Conservateurs d'Archives au Paradis.
- 25:0.6 (273.6) 5. Les Archivistes Célestes.
- 25:0.7 (273.7) 6. Les Compagnons de la Morontia.
- 25:0.8 (273.8) 7. Les Compagnons du Paradis

25:0.9 (273.9) Parmi les sept groupes énumérés, trois seulement — les servites, les conciliateurs et les Compagnons de la Morontia — ont été créés comme tels. Les quatre autres représentent des niveaux d'aboutissement des ordres angéliques. Conformément à leur nature inhérente et au statut atteint, les armées des messagers servent diversement dans l'univers des univers, mais restent toujours sous la direction de ceux qui gouvernent les domaines de leur affectation.

1. Les Servites de Havona

25:1.1 (273.10) Bien que dénommées servites, ces « créatures médianes » de l'univers central ne sont des serviteurs dans aucune des acceptions serviles du mot. Dans le monde spirituel, il n'y a rien qui ressemble à un travail servile. Tout service est sacré et passionnant, et les êtres d'ordre supérieur ne dédaignent pas les ordres inférieurs d'existence.

25:1.2 (273.11) Les Servites de Havona sont l'œuvre créative conjointe des Sept Maîtres Esprits et de leurs associés, les Sept Directeurs Suprêmes de Pouvoir. Cette collaboration créative est celle qui se rapproche le plus d'un archétype pour la longue liste des reproductions duelles dans les univers évolutionnaires. Cette liste s'étend depuis la création d'une Radieuse Étoile du Matin par la liaison d'un Fils Créateur et d'un Esprit Créatif, jusqu'à la procréation sexuée sur des mondes comme Urantia.

25:1.3 (273.12) Le nombre de servites est prodigieux, et il s'en crée sans cesse davantage. Ils apparaissent en groupes de mille au troisième moment qui suit la réunion des Maitres Esprits et des Directeurs Suprêmes de Pouvoir dans leur zone commune située dans le secteur le plus septentrional du Paradis. Chaque quatrième servite a un type plus physique que les autres ; autrement dit, parmi chaque millier, sept-cent-cinquante sont apparemment conformes au type spirituel, mais deux-cent-cinquante sont de nature semi-physique. Ces *quatrième créatures* sont quelque peu de l'ordre des êtres matériels (matériels au sens havonien), ressemblant davantage aux directeurs de pouvoir physique qu'aux Maitres Esprits.

25:1.4 (274.1) Dans les relations de personnalité, le spirituel domine le matériel, même si cela ne paraît pas être ainsi en ce moment sur Urantia. Dans la création de Servites de Havona, la loi de prédominance de l'esprit prévaut. La proportion établie fournit trois êtres spirituels pour un semi-physique.

25:1.5 (274.2) Les servites nouvellement créés, ainsi que les Guides de Diplômés nouvellement apparus, passent tous par les cours d'entraînement que les guides vétérans dirigent continuellement sur chacun des sept circuits de Havona. Les servites sont ensuite affectés aux activités auxquelles ils sont le mieux adaptés, et, comme ils sont de deux types — spirituels et semi-physiques — il y a peu de limites à l'étendue du travail que ces êtres aux talents variés peuvent accomplir. Les groupes les plus élevés ou spirituels sont affectés sélectivement au service du Père, du Fils et de l'Esprit, ainsi qu'au

travail des Sept Maitres Esprits. De temps en temps, ils sont envoyés en grand nombre pour servir sur les mondes d'étude qui entourent les sphères-sièges des sept superunivers, les mondes consacrés à l'instruction finale et à la culture spirituelle des âmes ascendantes du temps qui se préparent à progresser vers les circuits de Havona. Les servites spirituels ainsi que leurs compagnons plus matériels sont aussi désignés comme assistants et associés des Guides de Diplômés, pour instruire et aider les divers ordres de créatures ascendantes qui ont déjà atteint Havona et cherchent à atteindre le Paradis.

25:1.6 (274.3) Les Servites de Havona et les Guides de Diplômés manifestent un attachement transcendant à leur travail et une affection touchante les uns pour les autres, une affection que, bien que spirituelle, vous ne pourriez comprendre que par comparaison avec le phénomène de l'amour humain. Quand les servites sont envoyés en mission au-delà des limites de l'univers central, comme cela arrive si souvent, leur séparation d'avec les guides présente un aspect pathétique divin, mais ils partent avec joie et non avec tristesse. La joie satisfaisante des devoirs élevés est l'émotion dominante des êtres spirituels. La tristesse ne peut exister en face de la conscience d'un devoir divin fidèlement accompli. Et, lorsque l'âme ascendante de l'homme se tiendra devant le Juge Suprême, la décision d'importance éternelle ne sera pas déterminée par des succès matériels ni par des réussites quantitatives. Le verdict qui se réverbère à travers les cours suprêmes proclame : « Bravo, bon et *fidèle* serviteur ; tu as été fidèle en quelques points essentiels ; tu seras établi chef de réalités d'univers. »

25:1.7 (274.4)

Dans le service des superunivers, les Servites de Havona sont toujours affectés au domaine présidé par le Maître Esprit auquel ils ressemblent le plus par leurs prérogatives d'esprit spéciales et générales. Ils ne servent que sur les mondes éducatifs entourant les capitales des sept superunivers, et le dernier rapport d'Uversa indique que près de 138 milliards de servites exerçaient leur ministère sur ses 490 satellites. Ils se livrent à une variété sans fin d'activités en rapport avec le travail de ces mondes éducatifs y compris les superuniversités du superunivers d'Orvonton. Là, ils sont vos compagnons ; ils sont descendus du domaine de votre prochaine carrière pour vous étudier et vous insuffler la réalité et la certitude de votre diplôme final de sortie des univers du temps vers les royaumes de l'éternité. Au cours de ces contacts, les servites gagnent l'expérience préliminaire de ministère auprès des créatures ascendantes du temps, expérience si utile dans leur travail ultérieur sur les circuits de Havona comme associés des Guides de Diplômés ou — en tant que servites transférés — comme Guides de Diplômés eux-mêmes.

2. Les Conciliateurs Universels

25:2.1 (275.1)

Pour chaque Servite de Havona créé, sept Conciliateurs Universels sont amenés à l'existence, un dans chaque superunivers. Cet accomplissement créatif implique une technique

superuniverselle précise de réaction réflexive à des opérations qui ont lieu au Paradis.

25:2.2 (275.2) Sur les mondes-sièges des sept superunivers fonctionnent les sept reflets des Sept Maitres Esprits. Il est difficile d'essayer de dépeindre au mental matériel la nature de ces Esprits Réflectifs. Ils sont de vraies personnalités et cependant chaque membre d'un groupe superuniversel n'est parfaitement réflexif que d'un seul des Sept Maitres Esprits. Et, chaque fois que les Maitres Esprits s'associent avec les directeurs de pouvoir en vue de créer un groupe de Servites Havoniens, il y a simultanément une focalisation sur l'un des Esprits Réflectifs dans chacun des groupes superuniversels ; aussitôt un nombre égal de Conciliateurs Universels, doués de la plénitude de leurs moyens, apparaît sur les mondes-sièges des supercréations. Lors de la création des servites, si c'est le Maitre Esprit Numéro Sept qui prend l'initiative, seuls les Esprits Réflectifs du septième ordre engendreront des conciliateurs ; et concurremment avec la création de mille servites du type orvontonien, mille conciliateurs du septième ordre apparaîtront sur chaque capitale superuniverselle. De ces épisodes qui reflètent la nature septuple des Maitres Esprits naissent les sept ordres créés de conciliateurs qui servent dans chaque superunivers.

25:2.3 (275.3) Les conciliateurs de statut préparadisiaque ne servent pas de manière interchangeable dans plusieurs superunivers ; ils sont limités à leur segment de création natal. Chaque corps superuniversel embrasse un septième de chaque ordre créé ; il reste donc très longtemps sous l'influence d'un des Maitres Esprits à

l'exclusion des autres, car, bien que les sept ordres soient *réfléchis* sur les capitales des superunivers, un seul d'entre eux est *dominant* dans chaque supercréation.

25:2.4 (275.4) Chacune des sept supercréations est effectivement imprégnée par celui des Maitres Esprits qui préside à sa destinée. Chaque superunivers devient ainsi semblable à un gigantesque miroir reflétant la nature et le caractère du Maitre Esprit qui le supervise, et tout ceci se poursuit dans chaque univers local subsidiaire par la présence et la fonction des Esprits-Mères Créatifs. L'effet d'un tel environnement sur la croissance évolutionnaire est si profond que, dans leurs carrières postsuperuniverselles, les conciliateurs manifestent collectivement quarante-neuf points de vue ou perceptions expérientiels, chacun limité — donc incomplet — mais se compensant mutuellement et tendant ensemble à englober le cercle de la Suprématie.

25:2.5 (275.5) Dans chaque superunivers et par un processus étrange et inné, les Conciliateurs Universels se retrouvent scindés en groupes de quatre et continuent à servir ainsi associés. Dans chaque groupe, trois sont des personnalités spirituelles et un, comme les quatrièmes créatures des servites, est un être semi-matériel. Ce quatuor forme une commission de conciliation composée comme suit :

25:2.6 (275.6) 1. *Le juge-arbitre* : Celui qui est désigné à l'unanimité par les trois autres comme étant le plus compétent et le mieux qualifié pour agir comme chef judiciaire du groupe.

25:2.7 (275.7) 2. *L'avocat spirituel* : Celui qui est nommé par le juge-arbitre pour présenter les dépositions et sauvegarder les droits de

toutes les personnalités impliquées dans une affaire quelconque soumise au jugement de la commission conciliatrice.

25:2.8 (276.1) 3. *L'exécuteur divin* : Le conciliateur qualifié par sa nature inhérente pour prendre contact avec les êtres matériels des royaumes et pour exécuter les décisions de la commission. Les exécuteurs divins étant des quatrièmes créatures — des êtres quasi matériels — sont presque visibles, mais pas tout à fait, pour la vision limitée des races mortelles.

25:2.9 (276.2) 4. *L'archiviste* : Le membre restant de la commission devient automatiquement l'archiviste, le greffier du tribunal. Il s'assure que tous les dossiers sont convenablement préparés pour les archives du superunivers et pour les annales de l'univers local. Si la commission est de service sur un monde évolutionnaire, un troisième rapport est préparé avec l'aide de l'exécuteur pour les archives physiques du gouvernement systémique ayant juridiction.

25:2.10 (276.3) Une commission en session fonctionne comme un groupe de trois, puisque l'avocat est détaché pendant le jugement et ne participe à la formulation du verdict qu'à la conclusion de l'audience. C'est pourquoi les commissions sont parfois appelées trios d'arbitres rapporteurs.

25:2.11 (276.4) Les conciliateurs sont d'un grand prix pour maintenir l'harmonie dans le fonctionnement de l'univers des univers. Traversant l'espace à l'allure séraphique triple de la vitesse de la lumière, ils servent comme tribunaux itinérants des mondes, comme

commissions consacrées au jugement rapide des difficultés mineures. À défaut de ces commissions mobiles et éminemment équitables, les tribunaux des sphères seraient irrémédiablement encombrés par les malentendus mineurs des royaumes.

25:2.12 (276.5) Ces trios d'arbitres ne jugent pas les affaires d'importance éternelle. L'âme, la perspective éternelle d'une créature du temps, n'est jamais mise en danger de leur fait. Les conciliateurs ne traitent pas les questions dépassant l'existence temporelle et le bien-être cosmique des créatures du temps. Toutefois, lorsqu'une commission a une fois accepté de juger un problème, son verdict est définitif et toujours unanime. La décision du juge-arbitre est sans appel.

3. Le service de grande portée des Conciliateurs

25:3.1 (276.6) Les conciliateurs maintiennent un quartier général collectif sur la capitale de leur superunivers, où se tient leur corps de réserve primaire. Leurs réserves secondaires sont stationnées sur les capitales des univers locaux. Les commissaires plus jeunes et moins expérimentés commencent leur service sur les mondes inférieurs, sur des mondes comme Urantia. Ils sont promus au jugement de problèmes plus importants après avoir acquis de la maturité dans leur expérience.

25:3.2 (276.7) L'ordre des conciliateurs est entièrement digne de confiance ; aucun conciliateur ne s'est jamais égaré. Bien qu'ils ne soient pas infaillibles en sagesse et en jugement, leur fiabilité est hors de question et leur fidélité absolument sure. Ils prennent origine au siège d'un superunivers et finissent par y retourner, après avoir progressé par les niveaux de service universel ci-après :

25:3.3 (276.8) 1. *Conciliateurs auprès des mondes.* Lorsque les personnalités qui supervisent les mondes individuels deviennent tout à fait perplexes ou se trouvent effectivement dans une impasse au sujet de la procédure appropriée à suivre dans les circonstances existantes, et si l'affaire n'est pas assez importante pour être portée devant les tribunaux régulièrement constitués du royaume, alors, après avoir reçu une pétition de deux personnalités, une de chacune des parties en litige, une commission de conciliation commence à fonctionner séance tenante.

25:3.4 (277.1) Lorsque les difficultés administratives et juridiques ont été remises aux mains des conciliateurs pour étude et jugement, ils jouissent d'une autorité suprême. Mais ils ne formuleront pas de décisions avant que toutes les dépositions aient été entendues, et il n'y a absolument aucune limite à leur droit d'appeler des témoins de n'importe où et de partout. Bien que leurs décisions ne soient pas susceptibles d'appel, les affaires tournent quelquefois de telle façon que la commission clôture son dossier à un point donné, donne la conclusion de ses opinions et transfère toute la question aux tribunaux supérieurs du royaume.

25:3.5 (277.2) Les décisions des commissaires sont classées dans les annales planétaires et, si nécessaire, mises en application par l'exécuteur divin. Son pouvoir est très grand et le champ de ses activités sur un monde habité est fort vaste. Les exécuteurs divins sont passés maîtres dans l'art de manipuler ce qui existe dans l'intérêt de ce qui devrait être. Parfois leur travail est accompli pour le bien-être apparent du royaume et parfois leurs actes sur les mondes du temps et de l'espace sont difficiles à expliquer. Bien qu'ils appliquent des décrets sans violer les lois naturelles ni les usages en vigueur dans le royaume, il arrive très souvent que les exécuteurs divins accomplissent des actes qui paraissent étranges et imposent les ordres des conciliateurs conformément aux lois supérieures de l'administration du système.

25:3.6 (277.3) *2. Conciliateurs auprès des sièges de systèmes.* Après avoir servi sur les mondes évolutionnaires, ces commissions de quatre sont promues sur le monde-siège d'un système. Elles y trouvent beaucoup de travail et démontrent qu'elles sont les amies compréhensives des hommes, des anges et des autres êtres spirituels. Les trios d'arbitres ne s'intéressent pas tant aux différends entre personnes qu'aux démêlés de groupe et aux malentendus s'élevant entre divers ordres de créatures ; et sur le monde-siège d'un système vivent en effet des êtres matériels et des êtres spirituels, ainsi que des types conjugués tels que les Fils Matériels.

25:3.7 (277.4) Dès le moment où les Créateurs amènent à l'existence des individus évoluant ayant le pouvoir de choisir, on quitte le travail harmonieux de la perfection divine. Il est certain que des

malentendus vont s'élever et il faut prendre des dispositions pour ajuster équitablement ces honnêtes différences de points de vue. Nous devrions tous nous rappeler que les Créateurs infiniment sages et tout-puissants auraient pu faire les univers locaux tout aussi parfaits que Havona, l'univers central où nulle commission de conciliation n'a besoin de fonctionner. Mais, dans leur totale sagesse, les Créateurs n'ont pas opté dans ce sens. Alors qu'ils ont produit des univers où les controverses abondent et où les difficultés fourmillent, ils ont aussi fourni les mécanismes et les moyens pour accommoder tous ces différends et pour harmoniser toute cette apparente confusion.

25:3.8 (277.5) 3. *Conciliateurs des constellations.* Après leur service dans les systèmes, les conciliateurs sont promus au jugement des problèmes d'une constellation et se saisissent des difficultés mineures s'élevant entre ses cent systèmes de mondes habités. Parmi les problèmes qui se posent sur les mondes-sièges des constellations, il y en a peu qui tombent sous leur juridiction, mais les conciliateurs sont très occupés à se rendre de système en système pour y rassembler des témoignages et préparer des exposés préliminaires. Si la dispute est loyale, si les difficultés proviennent de différences d'opinions sincères et d'une honnête diversité de points de vue, on peut toujours obtenir qu'une commission de conciliation juge la valeur de la controverse, même si un très petit nombre de personnes est impliqué et si le malentendu paraît insignifiant.

25:3.9 (277.6)

4. *Conciliateurs des univers locaux.* Dans le travail plus vaste d'un univers, les commissaires sont d'un grand secours à la fois aux Melchizédeks et aux Fils Magistraux ainsi qu'aux chefs des constellations et à la foule des personnalités qui s'occupent de coordonner et d'administrer les cent constellations. Les différents ordres de séraphins et autres résidents des sphères-sièges d'un univers local font également appel à l'aide et aux décisions des trios d'arbitres.

25:3.10 (278.1)

Il est à peu près impossible d'expliquer la nature des différends qui peuvent s'élever dans le détail des affaires d'un système, d'une constellation ou d'un univers. Des difficultés se produisent, mais elles ne ressemblent aucunement aux petites épreuves et peines de l'existence telle qu'elle est vécue sur les mondes évolutionnaires.

25:3.11 (278.2)

5. *Conciliateurs auprès des secteurs mineurs du superunivers.* Après les problèmes des univers locaux, les commissaires sont promus à l'étude des questions soulevées dans les secteurs mineurs de leur superunivers. Plus la commission s'élève vers l'intérieur en s'éloignant des planètes individuelles, moins l'exécuteur divin a de devoirs matériels. Il assume graduellement un nouveau rôle d'interprète de miséricorde-justice et en même temps — du fait qu'il est quasi matériel — il maintient l'ensemble de la commission en contact sympathisant avec les aspects matériels de ses investigations.

25:3.12 (278.3) 6. *Conciliateurs auprès des secteurs majeurs du superunivers.* Le caractère du travail des commissaires continue à se modifier à mesure qu'ils progressent. Il y a de moins en moins de malentendus à juger et de plus en plus de phénomènes mystérieux à expliquer et à interpréter. Pas à pas, les commissaires évoluent du stade d'arbitres de différends au stade d'*explicateurs de mystères* — de juges se transformant en éducateurs interprétateurs. Ils furent autrefois les arbitres de ceux qui, par ignorance, permettent aux difficultés et aux malentendus de s'élever ; mais maintenant ils deviennent les instructeurs de ceux qui sont suffisamment intelligents et tolérants pour éviter les conflits mentaux et les guerres d'opinions. Plus une créature a une éducation élevée, plus elle a de respect pour le savoir, l'expérience et l'opinion d'autrui.

25:3.13 (278.4) 7. *Conciliateurs auprès du superunivers.* Ici, les conciliateurs deviennent coordonnés — quatre arbitres-éducateurs se comprenant mutuellement et coopérant parfaitement. L'exécuteur divin perd son pouvoir distributif et devient la voix physique du trio spirituel. À ce stade, conseillers et éducateurs sont devenus experts, habitués à la plupart des difficultés et des problèmes actuels rencontrés dans la conduite des affaires superuniverselles. Ils deviennent ainsi de merveilleux conseillers et de sages instructeurs pour les pèlerins ascendants qui se trouvent en résidence sur les sphères éducatives entourant les mondes-sièges des superunivers.

25:3.14 (278.5) Tous les conciliateurs servent sous la supervision générale des Anciens des Jours et sous les ordres immédiats des

Aides-Images jusqu'au moment où ils sont élevés au Paradis. Pendant leur séjour au Paradis, ils rendent compte au Maître Esprit qui préside le superunivers de leur origine.

25:3.15 (278.6) Les registres des superunivers n'énumèrent pas les conciliateurs qui ont passé au-delà de leur juridiction, et de telles commissions sont largement réparties dans le grand univers. Le dernier rapport statistique sur Uversa donne pour les commissions opérant dans Orvonton un nombre approchant de dix-huit-billions — plus de soixante-dix-billions d'individus. Mais cela ne représente qu'une très petite fraction de la multitude de conciliateurs qui ont été créés dans Orvonton ; leur nombre est d'un ordre bien plus élevé et il équivaut au nombre total de Servites de Havona, compte tenu des transmutations en Guides de Diplômés.

25:3.16 (278.7) De temps en temps, à mesure que le nombre de conciliateurs superuniversels s'accroît, ils sont transférés au conseil de perfection du Paradis d'où ils émergent ensuite comme corps coordinateur développé par l'Esprit Infini pour l'univers des univers, un merveilleux groupe d'êtres dont le nombre et l'efficacité grandissent constamment. Par ascension expérientielle et par entraînement au Paradis, ils ont acquis une compréhension exceptionnelle de la réalité émergente de l'Être Suprême et ils parcourent l'univers des univers en mission spéciale.

25:3.17 (279.1) Les membres d'une commission de conciliation ne sont jamais séparés. Un groupe de quatre sert éternellement ensemble, exactement comme il a été constitué à l'origine. Même dans leur service glorifié, ils poursuivent leurs opérations comme un quatuor

d'expérience cosmique accumulée et de sagesse expérientielle devenue parfaite. Ils sont éternellement associés comme la personnification de la justice suprême du temps et de l'espace.

4. Les Conseillers Techniques

25:4.1 (279.2) Ces penseurs juridiques et techniques du monde spirituel ne furent pas créés comme tels. Parmi les premiers supernaphins et omniaphins, un million des penseurs les plus ordonnés furent choisis par l'Esprit Infini comme noyau de ce vaste groupe aux talents variés. Depuis cette époque bien lointaine, une expérience effective dans l'application des lois de la perfection aux plans de la création évolutionnaire a toujours été exigée de tous ceux qui aspirent à devenir Conseillers Techniques.

25:4.2 (279.3) Les Conseillers Techniques sont recrutés dans les rangs des ordres de personnalités suivants :

- 25:4.3 (279.4) 1. Les supernaphins.
- 25:4.4 (279.5) 2. Les seconaphins.
- 25:4.5 (279.6) 3. Les tertiaphins.
- 25:4.6 (279.7) 4. Les omniaphins.
- 25:4.7 (279.8) 5. Les séraphins.
- 25:4.8 (279.9) 6. Certains types de mortels ascendants.
- 25:4.9 (279.10) 7. Certains types de médians ascendants.

25:4.10 (279.11) À l'heure actuelle, sans compter les mortels et les médians dont les rattachements sont tous provisoires, le nombre de Conseillers Techniques inscrits sur Uversa et opérant dans Orvonton dépasse légèrement soixante-et-un billions.

25:4.11 (279.12) Les Conseillers Techniques travaillent souvent individuellement, mais sont organisés pour le service et maintiennent des quartiers généraux communs par groupes de sept sur les sphères d'affectation. Dans chaque groupe, il faut que cinq membres au moins aient le statut permanent, tandis que deux peuvent n'être associés que temporairement. Les mortels ascendants et les créatures médianes ascendantes servent dans ces commissions consultatives tout en poursuivant l'ascension vers le Paradis, mais ne participent pas aux cours de formation réguliers des Conseillers Techniques et ne deviennent jamais membres permanents de l'ordre.

25:4.12 (279.13) Les mortels et les médians qui servent temporairement avec les conseillers sont choisis pour ce travail parce qu'ils sont experts dans le concept de la loi universelle et de la justice suprême. Pendant que vous voyagez vers le but paradisiaque en acquérant perpétuellement des connaissances additionnelles et une habileté supérieure l'occasion vous est constamment fournie de transmettre à d'autres la sagesse et l'expérience que vous avez déjà accumulées. Pendant tout le trajet vers Havona, vous jouez le rôle d'un élève-maitre. Vous frayerez votre chemin à travers les niveaux progressifs de cette vaste université expérientielle en transmettant à ceux qui sont juste au-dessous de vous les connaissances nouvellement découvertes de votre carrière ascendante. Dans le régime universel,

on ne vous compte pas comme ayant acquis du savoir et possédant des vérités avant que vous n'ayez prouvé votre aptitude et votre bonne volonté à communiquer à d'autres ce savoir et ces vérités.

25:4.13 (280.1) Après un long entraînement et une expérience effective, tout esprit tutélaire au-dessus du statut de chérubin est autorisé à recevoir un emploi permanent de Conseiller Technique. Tous les candidats entrent volontairement dans cet ordre de service, mais, une fois qu'ils en ont assumé les responsabilités, ils ne peuvent pas les abandonner. Seuls les Anciens des Jours peuvent transférer ces conseillers à d'autres activités.

25:4.14 (280.2) La formation des Conseillers Techniques, commencée dans les collèges Melchizédeks des univers locaux, se poursuit jusqu'aux cours des Anciens des Jours. Après cette formation superuniverselle, les conseillers se rendent dans les « écoles des sept cercles » situées sur les mondes-pilotes des circuits de Havona. Après les mondes-pilotes, ils sont reçus dans les « collèges de l'éthique de la loi et de la technique de Suprématie », l'école de formation du Paradis pour le perfectionnement des Conseillers Techniques.

25:4.15 (280.3) Ces conseillers sont plus que des experts juridiques ; ils étudient et enseignent la loi *appliquée*, les lois de l'univers appliquées à la vie et à la destinée de tous ceux qui habitent les vastes domaines de l'immense création. À mesure que le temps passe, ils deviennent les vivantes bibliothèques juridiques du temps et de l'espace ; ils évitent des ennuis sans fin et des retards inutiles en instruisant les personnalités du temps quant aux formes et aux

modes de procédure les plus acceptables pour les gouverneurs de l'éternité. Ils sont à même de conseiller les travailleurs de l'espace de manière à leur permettre d'agir en harmonie avec les exigences du Paradis. Ce sont les éducateurs de toutes les créatures en ce qui concerne la technique des Créateurs.

25:4.16 (280.4) Il était impossible de créer une telle bibliothèque vivante de loi appliquée ; il faut que de tels êtres évoluent par expérience effective. Les Déités infinies sont existentielles, ce qui compense leur manque d'expérience ; elles savent tout avant d'expérimenter tout, mais ne transmettent pas à leurs créatures subordonnées ce savoir non expérientiel.

25:4.17 (280.5) Les Conseillers Techniques se consacrent au travail consistant à empêcher les retards, à faciliter les progrès et à conseiller les accomplissements. Il y a toujours une façon de faire les choses qui est la *meilleure* et la plus *juste* ; il y a toujours la technique de la perfection, une méthode divine, et les conseillers savent comment nous diriger tous dans la découverte de ce meilleur chemin.

25:4.18 (280.6) Ces êtres extrêmement sages et pratiques sont toujours étroitement associés au service et au travail des Censeurs Universels. Les Melchizédeks en ont un corps très capable. Les chefs des systèmes, des constellations, des univers et des secteurs de superunivers sont tous largement pourvus de ces penseurs de références techniques ou juridiques du monde spirituel. Les membres d'un groupe spécial agissent comme conseillers juridiques auprès des Porteurs de Vie, conseillant ces Fils au sujet de l'écart

autorisé par rapport à l'ordre établi pour la propagation de la vie, et les instruisant en outre de leurs prérogatives et de leur latitude de fonction. Ils sont les conseillers de toutes les classes d'êtres en ce qui concerne les techniques et les usages appropriés à toutes les opérations du monde de l'esprit, mais ils ne traitent pas directement et personnellement avec les créatures matérielles des royaumes.

25:4.19 (280.7) En dehors de leurs conseils au sujet des usages de la loi, les Conseillers Techniques se consacrent également à l'interprétation efficace de toutes les lois concernant les êtres créés — physiques, mentaux et spirituels. Ils sont à la disposition des Conciliateurs Universels et de toutes les autres personnes qui désirent connaître la vérité de la loi, autrement dit savoir comment on peut compter sur la réaction de la Suprématie de la Déité dans une situation donnée comportant des facteurs d'un ordre établi, physique, mental et spirituel. Ils essayent même d'élucider la technique de l'Ultime.

25:4.20 (281.1) Les Conseillers Techniques sont des êtres sélectionnés et éprouvés. Je n'ai jamais entendu dire que l'un d'eux ait dévié. Nous n'avons aucune trace sur Uversa d'un exemple où l'un d'eux aurait été condamné pour violation des lois divines qu'ils interprètent si efficacement et exposent si éloquemment. Il n'y a aucune limite connue au domaine de leur service et aucune non plus n'a été placée sur leur progrès. Ils continuent comme conseillers même jusqu'aux portes du Paradis. L'univers de la loi et de l'expérience leur est ouvert tout entier.

5. Les Conservateurs d'Archives au Paradis

25:5.1 (281.2) Parmi les supernaphins tertiaires de Havona, certains des plus anciens chefs archivistes sont choisis comme Conservateurs d'Archives, comme gardiens des archives officielles de l'Ile de Lumière. Ces archives contrastent avec les archives vivantes enregistrées dans le mental des gardiens de la connaissance parfois appelés les « bibliothèques vivantes du Paradis ».

25:5.2 (281.3) Les anges enregistreurs des planètes habitées sont la source de tous les dossiers individuels. Dans tous les univers, d'autres archivistes fonctionnent pour enregistrer aussi bien les archives officielles que les archives vivantes. Depuis Urantia jusqu'au Paradis, on rencontre les deux modalités : dans les univers locaux, il y a plus d'archives écrites et moins de vivantes ; au Paradis, il y en a plus de vivantes et moins d'officielles ; sur Uversa, les deux sortes sont disponibles à égalité.

25:5.3 (281.4) Tout évènement significatif dans la création organisée et habitée est sujet à être enregistré. Alors que les évènements d'importance seulement locale ne sont enregistrés que localement, ceux qui ont une signification plus large sont traités en conséquence. Tout ce qui se passe sur les planètes, systèmes et constellations de Nébadon, et qui a une importance universelle, est transcrit sur Salvington ; et, à partir de ces capitales d'univers, les épisodes sont transmis à des archives supérieures dépendant des affaires des

gouvernements des secteurs et des superunivers. Le Paradis possède aussi un résumé pertinent des données provenant des superunivers et de Havona, et ce récit historique et cumulatif de l'univers des univers est placé sous la garde de ces hauts supernaphins tertiaires.

25:5.4 (281.5) Bien que certains de ces êtres aient été envoyés dans les superunivers pour servir comme Chefs des Archives dirigeant les activités des Archivistes Célestes, aucun n'a jamais été rayé de la liste d'appel permanente de leur ordre.

6. Les Archivistes Célestes

25:6.1 (281.6) Ce sont les archivistes qui établissent tous les dossiers en double. Ils font un enregistrement spirituel original et une contrepartie semi-matérielle — que l'on pourrait appeler une copie au carbone. Ils peuvent le faire à cause de leur singulière aptitude à manipuler simultanément l'énergie spirituelle et l'énergie matérielle. Les Archivistes Célestes ne sont pas créés tels quels ; ce sont des séraphins ascendants des univers locaux. Ils sont reçus, classés et affectés à leurs sphères de travail par les conseils des Chefs des Archives sur les mondes-sièges des sept superunivers. C'est également là que sont situées les écoles de formation pour Archivistes Célestes. Celle d'Uversa est dirigée par les Perfecteurs de Sagesse et les Conseillers Divins.

25:6.2 (281.7) À mesure que les archivistes progressent dans le service des univers, ils continuent leur système de double enregistrement, ce

qui rend leurs enregistrements toujours disponibles pour toutes les catégories d'êtres, depuis ceux d'ordre matériel jusqu'aux hauts esprits de lumière. Dans votre expérience de transition, lorsque vous vous élèverez au-dessus de ce monde matériel, vous serez toujours en mesure de consulter les archives de l'histoire de votre sphère de statut et de connaître ses traditions.

25:6.3 (282.1) Les archivistes forment un corps éprouvé et confirmé. Je n'ai jamais été informé de la défection d'un Archiviste Céleste et jamais une falsification n'a été découverte dans leurs archives. Ils sont soumis à une double inspection ; leurs enregistrements sont minutieusement examinés par leurs collègues de haut rang sur Uversa et par les Puissants Messagers qui certifient l'exactitude des copies quasi physiques des enregistrements d'esprit originaux.

25:6.4 (282.2) Tandis que les archivistes progressants stationnés sur les sphères d'enregistrement subordonnées des univers d'Orvonton se chiffrent par de nombreux billions, le nombre de ceux qui ont atteint ce statut sur Uversa ne s'élève pas tout à fait à huit-millions. Ces archivistes supérieurs ou diplômés sont les gardiens et transmetteurs superuniversels des archives temporelles et spatiales dont ils sont garants. Leur quartier général permanent se trouve dans les demeures circulaires entourant la zone des archives sur Uversa. Ils n'abandonnent jamais à d'autres la garde de ces archives. À titre individuel, ils peuvent s'absenter, mais jamais en grand nombre.

25:6.5 (282.3) Tels les supernaphins qui sont devenus Conservateurs d'Archives, le corps des Archivistes Célestes a une affectation permanente. Une fois que des séraphins et des supernaphins sont

enrôlés dans ces services, ils resteront respectivement Archivistes Célestes et Conservateurs d'Archives jusqu'au jour de l'administration nouvelle et modifiée de la pleine personnalisation de Dieu le Suprême.

25:6.6 (282.4) Sur Uversa, ces Archivistes Célestes de haut rang peuvent montrer les archives de tout ce qui a eu une importance cosmique dans tout Orvonton depuis l'époque bien lointaine de l'arrivée des Anciens des Jours, tandis que, sur l'Ile éternelle, les Conservateurs d'Archives préservent les archives de ce royaume qui rendent témoignage des opérations du Paradis depuis l'époque de la personnification de l'Esprit Infini.

7. Les Compagnons de la Morontia

25:7.1 (282.5) Ces enfants des Esprits-Mères des univers locaux sont les amis et les associés de tous ceux qui vivent la vie morontielle ascendante. Ils ne sont pas indispensables au travail réel des ascendeurs dans leur progression de créatures. Ils ne remplacent en aucune manière non plus le travail des gardiens séraphiques qui accompagnent souvent leurs associés mortels dans le voyage au Paradis. Les Compagnons de la Morontia sont simplement des hôtes gracieux pour ceux qui viennent de commencer la longue ascension vers l'intérieur. Ils sont aussi d'habiles organisateurs de loisirs et sont expertement aidés dans ce travail par les directeurs de la rétrospection.

25:7.2 (282.6) Vous aurez des tâches sérieuses et de plus en plus difficiles à accomplir sur les mondes d'entraînement morontiels de Nébadon, mais on vous procurera toujours des périodes régulières de détente et de rétrospection. Pendant tout le voyage vers le Paradis, il y aura toujours du temps pour les jeux de l'esprit et le repos ; et, dans la carrière de lumière et de vie, il y a toujours du temps pour l'adoration et pour de nouveaux accomplissements.

25:7.3 (282.7) Ces Compagnons de la Morontia sont des associés tellement amicaux qu'au moment où vous quitterez finalement la dernière phase d'expérience morontielle et où vous vous préparerez à vous lancer dans l'aventure d'esprit superuniverselle, vous regretterez sincèrement que ces créatures si sociables ne puissent vous accompagner, mais elles servent exclusivement dans les univers locaux. À tous les stades de la carrière ascendante, toutes les personnalités contactables seront amicales et sociables, mais ce n'est pas avant de rencontrer les Compagnons du Paradis que vous trouverez un autre groupe pareillement dévoué à l'amitié et à la camaraderie.

25:7.4 (283.1) Le travail des Compagnons de la Morontia est plus complètement décrit dans les exposés traitant des affaires de votre univers local.

8. Les Compagnons du Paradis

25:8.1 (283.2) Les Compagnons du Paradis sont un groupe composite recruté parmi les rangs des séraphins, des seconaphins, des supernaphins et des omniaphins. Bien que servant pendant un temps que vous considèreriez comme extraordinairement long, ils n'ont pas de statut permanent. Quand leur ministère a été rempli, ils retournent, en règle générale, mais pas invariablement, aux devoirs qu'ils accomplissaient avant d'être appelés au service du Paradis.

25:8.2 (283.3) Des membres de l'armée des anges sont nommés pour ce service par les Esprits-Mères des univers locaux, par les Esprits Réflexifs du superunivers et par Majeston du Paradis. Ils sont convoqués à l'Ile centrale et commissionnés comme Compagnons du Paradis par l'un des Sept Maîtres Esprits. À part le statut permanent sur le Paradis, ce service temporaire de camaraderie au Paradis est le plus grand honneur qui soit jamais conféré aux esprits tutélaires.

25:8.3 (283.4) Ces anges sélectionnés se consacrent au service de la camaraderie et sont affectés comme associés à toutes les classes d'êtres qui se trouvent seuls au Paradis, principalement les mortels ascendants, mais aussi tous les autres qui sont seuls sur l'Ile centrale. Les Compagnons du Paradis n'ont rien de spécial à accomplir pour le compte de ceux avec lesquels ils fraternisent ; ils sont simplement des compagnons. À peu près tous les autres êtres que vous, les mortels, rencontrerez durant votre séjour au Paradis — sauf vos camarades pèlerins — auront quelque chose de précis à faire avec vous ou pour vous ; mais ces compagnons ont pour seule mission d'être auprès de vous et de communier avec vous comme associés de

personnalité. Ils sont souvent assistés dans leur ministère par les gracieux et brillants Citoyens du Paradis.

25:8.4 (283.5) Les mortels proviennent de races qui sont très sociables. Les créateurs savent bien qu'il « n'est pas bon pour l'homme d'être seul » et, en conséquence, ils prennent des dispositions pour lui procurer des compagnons, même au Paradis.

25:8.5 (283.6) Si, en tant qu'ascendeur mortel, vous atteigniez le Paradis en compagnie du compagnon ou de l'être étroitement associé de votre carrière terrestre, ou si votre gardien séraphique de la destinée se trouvait arriver avec vous ou était en train de vous attendre, alors aucun compagnon permanent ne vous serait affecté. Mais, si vous arrivez seul, un compagnon vous souhaitera certainement la bienvenue lorsque vous vous réveillerez sur l'Ile de Lumière après le sommeil terminal du temps. Même si l'on sait que vous serez accompagné par quelque associé de votre ascension, des compagnons temporaires seront désignés pour vous accueillir sur les rivages éternels et pour vous escorter jusqu'à l'endroit préparé pour vous recevoir et recevoir vos associés. Vous pouvez être certain d'être chaudement accueilli lorsque vous ferez l'expérience de ressusciter dans l'éternité sur les rives éternelles du Paradis.

25:8.6 (283.7) Les compagnons d'accueil sont désignés pendant les jours terminaux du séjour de l'ascendeur sur le dernier circuit de Havona et ils examinent soigneusement son dossier d'origine humaine et d'ascension mouvementée à travers les mondes de l'espace et les cercles de Havona. Lorsqu'ils saluent les mortels du temps, ils sont déjà bien informés de la carrière de ces pèlerins

arrivant au Paradis et se montrent immédiatement des compagnons sympathiques et surprenants.

25:8.7 (283.8) Durant votre séjour préfinalitaire au Paradis, si pour une raison quelconque vous deviez être temporairement séparé de votre associé — mortel ou séraphique — de la carrière ascendante, un Compagnon du Paradis serait immédiatement affecté pour vous conseiller et vous tenir compagnie. Une fois qu'il est affecté à un ascendeur résidant solitairement au Paradis, le compagnon reste avec cette personne ou bien jusqu'à ce qu'elle soit rejointe par ses associés ascendants, ou bien jusqu'à ce qu'elle soit dument enrôlée dans le Corps de la Finalité.

25:8.8 (284.1) Les Compagnons du Paradis sont affectés dans l'ordre de leur liste d'attente, mais un ascendeur n'est jamais pris en charge par un compagnon dont la nature diffère de son type superuniversel. Si un mortel d'Urantia arrivait aujourd'hui au Paradis, on lui affecterait le premier compagnon en train d'attendre parmi ceux qui tirent leur origine d'Orvonton, ou autrement de la nature du Septième Maître Esprit. C'est pourquoi les omniaphins ne servent pas auprès des créatures ascendantes des sept superunivers.

25:8.9 (284.2) Les Compagnons du Paradis rendent beaucoup d'autres services. Si un ascendeur devait atteindre seul l'univers central et si, au cours de la traversée de Havona, il échouait dans l'une des phases de l'aventure de la Déité, il serait dument renvoyé dans les univers du temps et un appel serait aussitôt lancé aux réserves des Compagnons du Paradis. Un membre de l'ordre serait affecté à

suivre le pèlerin refoulé, à l'accompagner, à le réconforter, à l'encourager et à rester avec lui jusqu'à ce qu'il revienne à l'univers central pour recommencer l'ascension du Paradis.

25:8.10 (284.3) Si un pèlerin ascendant subissait une défaite dans l'aventure de la Déité pendant qu'il traverse Havona en compagnie d'un séraphin ascendant, ange gardien de sa carrière de mortel, cet ange choisirait d'accompagner son associé mortel. Ces séraphins sont toujours volontaires et ont la permission d'accompagner leurs camarades mortels de longue date retournant au service du temps et de l'espace.

25:8.11 (284.4) Il n'en est pas de même pour deux ascendeurs mortels étroitement associés. Si l'un d'eux atteint Dieu tandis que l'autre échoue temporairement, l'individu qui a réussi choisit invariablement de retourner aux créations évolutionnaires avec la personnalité déçue, mais on ne le lui permet pas. Au lieu de cela, un appel est lancé aux réserves des Compagnons du Paradis et l'un des volontaires est choisi pour accompagner le pèlerin déçu. Un volontaire Citoyen du Paradis est alors associé au mortel qui a réussi. Ce dernier demeure sur l'Île centrale en attendant que son associé infortuné revienne de Havona et entretemps il enseigne dans certaines écoles du Paradis en décrivant l'histoire aventureuse de l'ascension évolutionnaire.

25:8.12 (284.5) [Parrainé par un Élevé en Autorité originaire d’Uversa.]